



Pilote de Planeur

*Voler avec un planeur privé
Remorquage par le CNVV*

À L'AÉRODROME DE SAINT-HUBERT

AMBIANCE COVID-19



Voler en ambiance COVID-19

Chères Pilotes, Chers Pilotes,

L'aérodrome de Saint-Hubert en partenariat avec l'Administration Communale et le CNVV tiennent à appliquer les mesures et exigences du Conseil National de Sécurité pour contenir et éradiquer la propagation du Coronavirus lors de la reprise des activités aéronautiques en ambiance COVID-19.

La reprise des activités aéronautiques se fera progressivement.

Dans un premier temps, à partir du 11 mai 2020, il est permis d'effectuer des vols VFR locaux en dehors de l'espace contrôlé, hors des territoires étrangers.

Les vols suivants sont autorisés:

- **Vols solo**
- **Vols en biplace avec une personne vivant sous le même toit**
- **Vols check et d'instruction en double commande**

Le feu vert pour effectuer d'autres vols (vols de distance et vols d'initiation) sera seulement octroyé par le Conseil National de Sécurité si les premiers vols permis se passent bien.

Pour cette raison, **nous vous prions de parcourir et suivre strictement les checklists que vous trouvez dans ce document.**

Nous vous remercions de votre coopération.

J-C. Van Der Wielen

J-L. Henneaux

M. Pihard



Merci de parcourir et suivre les checklists suivantes

- 1. Avant de venir à l'aérodrome**
- 2. Matériel à amener à l'aérodrome**
- 3. Mesures sanitaires obligatoires**
- 4. Accès à l'aérodrome**
 - En airside
 - La tour
 - Les hangars
 - Les autres bâtiments
- 5. En piste et en vol**
- 6. Départ de l'aérodrome**



CHECKLIST Avant de venir à l'aérodrome

MISE EN ORDRE ADMINISTRATIVE
sans passage à la tour ni au secrétariat CNVV

Nous vous prions de ne pas venir à l'aérodrome
si les conditions ci-dessous ne sont pas remplies

- Cotisation Aérodrome de Saint-Hubert est payée par virement**
 - [Cliquer ici pour les renseignements](#)

- Cotisation FCFVV est payée par virement et assurance individuelle est démontrable**
 - [Cliquer ici pour les renseignements](#)

- Cotisation CNVV est payée par virement**
 - [Cliquer ici pour les renseignements](#)

- Dossier CNVV sur AssoConnect est mis à jour**
 - Données personnelles
 - Scan Assurance valable
 - Scan Médical valable
 - Expérience récente
 - Scan ARC & assurance RC planeur
 - [Cliquer ici pour accéder à AssoConnect](#)

- Tickets remorquage sont payés à l'avance par virement au CNVV**
 - [Cliquer ici pour les renseignements](#)



Afin d'éviter les risques de contamination par partage, veuillez amener l'équipement suivant vous-même

- Gel hydroalcoolique – pour désinfecter vos mains régulièrement
- Serviettes en papier jetables
- Masque chirurgical ou en tissu
- Gants de protection jetables
- **Le port du masque et des gants est vivement recommandé au sol et est obligatoire lorsqu'on touche un aéronef et à l'intérieur d'un cockpit et dans les bâtiments.**
- Mouchoirs en papier
- Sac plastique pour vos déchets personnels
- Boissons et alimentation
- Bob et lunettes de soleil
- Stylo et papier

L'aérodrome prévoit de plus

- Gel hydroalcoolique dans les hangars
- Poubelles fermées



Sur le terrain de l'aérodrome, veuillez respecter les mesures sanitaires suivantes à tout moment

- Le port du masque et des gants est vivement recommandé au sol et est obligatoire lorsqu'on touche un aéronef et à l'intérieur d'un cockpit et dans les bâtiments.**
- Pas de poignée de main ni de "high five"
- Pas d'embrassade ni de "give me a hug"
- Distanciation sociale de 1,5m minimum
- Pas de groupes de plus de 3 personnes
- Désinfecter vos mains au gel hydroalcoolique régulièrement
- Si vous devez tousser ou éternuer, faites-le dans votre coude

Si vous avez des signes d'une infection au COVID-19 ou si vous avez été en contact avec des personnes malades au cours des 14 derniers jours, restez à la maison.

Le Commandant de l'aérodrome,
le Président et le Chef Pilote du CNVV
peuvent à tout moment interdire un vol ou accès à l'aérodrome
à un pilote qui veut être remorqué par le CNVV
qui présenterait des signes d'une infection au COVID-19
ou qui ne respecte pas les mesures sanitaires ci-dessus.



Accès en airside

- Accès en airside est limité aux pilotes qui ont payé la cotisation de l'Aérodrome de Saint-Hubert.
- Accès uniquement via l'entrée principale (le portique de contrôle en bas de la tour).
 - L'accès via les barrières situées sur le chemin des chalets entre les hangars H3-H4-H5 restera fermé jusqu'à nouvel ordre.
- Appelez la tour au 061/61.00.10 pour annoncer votre présence sur le terrain (-> obligation de traçabilité).**
- Les trajets en voiture doivent être réalisés seul ou avec une personne vivant sous le même toit.

Accès à la tour

- La tour n'est accessible qu'à son personnel.
- Pour toutes informations ou questions, veuillez appeler à la tour au 061/61.00.10.

Accès aux hangars

- Dans les hangars, respectez la distanciation sociale (1,5m).
- Maximum 3 personnes dans un hangar en même temps.
- Nettoyez toutes les surfaces qui ont été en contact avec vos mains avec votre gel hydroalcoolique mis sur une serviette en papier jetable.
- Jetez la serviette utilisée dans la poubelle fermée dans le hangar.
- Evitez de passer aux autres hangars.



Accès aux autres bâtiments

- Le bâtiment CNVV et le Blériot sont fermés.
 - Pour toutes informations ou questions, veuillez appeler le CNVV au 061/61.12.68.
- Les 100 Ciel est fermé.
- L'atelier n'est accessible qu'à son personnel.
 - Pour toutes informations ou questions, veuillez appeler l'atelier au 061/61.38.22.
- L'accès aux toilettes est interdit jusqu'à nouvel ordre.





En piste - Remorquage par le CNVV

- Il n'y aura pas de camionnette de piste ni de planche physiquement en piste.
- Le remorqueur vous demandera votre nom & immatriculation avant le décollage et notera l'heure de décollage.
- Le pilote du planeur note l'heure de son atterrissage pour lui-même et le CNVV procédera à l'encodage sur base des données du FLARM.
- Le câble ne sera attaché que par le chef de piste après fermeture de la verrière.
- L'aile sera tenue par le chef de piste uniquement.
- Continuez à garder distance de min. 1,5m et éviter les réunions de plus de 3 personnes.

En vol

- Veuillez continuer de porter le masque et les gants jetables pendant tout le vol.
- Veuillez à rester en local en dehors de l'espace contrôlé. Un atterrissage en campagne, tant sur un autre aérodrome qu'à l'extérieur, doit absolument être évité.

Ambiance
COVID-19



CHECKLIST

Départ de l'aérodrome

Quitter l'aérodrome en sécurité

- Après la rentrée du planeur, nous vous demandons de quitter le terrain de l'aérodrome.
- Désinfectez-vous les mains.
- Reprenez votre véhicule.